



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Port de l'uniforme dans les établissements scolaires

Question au Gouvernement n° 1538

Texte de la question

PORT DE L'UNIFORME DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Mme la présidente . La parole est à M. Pierre Cazeneuve.

M. Pierre Cazeneuve . J'ai eu la chance, lors de ma scolarité, de vivre le temps de quelques mois l'expérience du système public anglo-saxon donc du port de l'uniforme. C'est pour cette raison que j'arbore aujourd'hui avec la même fierté qu'il y a quinze ans les couleurs de mon école,...

Mme Danielle Simonnet. C'est honteux !

M. Pierre Cazeneuveafin de témoigner qu'une tenue vestimentaire commune permet de renforcer la cohésion entre les élèves en atténuant les différences, d'améliorer le climat scolaire, de contribuer à créer une atmosphère de travail et de valoriser l'image de l'école en créant un sentiment d'appartenance. *(Rires sur les bancs du groupe RN - Protestations sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP, SOC, EcoS et GDR. - Mme Danielle Simonnet s'exclame vivement. - Brouhaha.)*

Cette expérience est évidemment personnelle et les avis divergent sur la question. Mais, face aux nombreuses difficultés auxquelles nos enfants sont confrontés, il était légitime de vouloir objectiver ce débat par une phase de test.

C'est dans cette optique que le gouvernement a lancé en 2024, à l'instigation du président de la République et de Gabriel Attal, une expérimentation sur l'uniforme dans plusieurs établissements volontaires.

Chez moi, à Rueil-Malmaison, un groupement scolaire s'est engagé dans cette démarche à l'initiative de notre maire, Patrick Ollier, mais surtout avec le soutien de la communauté éducative et des parents d'élèves. Après plus d'un an et demi, une majorité de parents, d'élèves, d'enseignants et, bien sûr, d'élus sont satisfaits des résultats de ces premiers mois et souhaiteraient poursuivre l'expérimentation.

Malheureusement, comme dans beaucoup d'autres communes, nous nous interrogeons sur la pérennité du dispositif et sur les modalités concrètes d'accompagnement, notamment financier, pour la rentrée prochaine, les communes ne pouvant pas assumer financièrement à elles seules la poursuite de cette initiative.

Ma question est donc simple : les établissements qui souhaitent poursuivre l'expérimentation de l'uniforme l'année prochaine pourront-ils le faire ? L'État apportera-t-il un soutien financier aux communes engagées pour accompagner ces établissements ? *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR, DR et HOR.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Édouard Geffray, ministre de l'éducation nationale . Une expérimentation a en effet été lancée pour les

années scolaires 2024-2025 et 2025-2026. Elle est donc en cours.

Les analyses des chercheurs sur la première année font apparaître des résultats assez inégaux selon les établissements. Globalement, l'uniforme renforce le sentiment d'appartenance. Il contribue à l'amélioration du climat scolaire dans certains établissements, dans d'autres il est sans incidence. On n'observe pas d'effet sur les résultats scolaires proprement dits, ce qui n'est guère étonnant compte tenu de la période d'un an.

Nous attendons les résultats définitifs pour la deuxième année. À leur lumière, nous examinerons la situation établissement par établissement – 97 écoles, 14 collèges et 4 lycées sont concernés –, puis nous travaillerons au niveau académique avec les collectivités locales pour déterminer s'il faut poursuivre le dispositif.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cazeneuve](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (7^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1538

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 mai 2026